

Formulaire de demande d'habilitation pour l'exercice d'activités funéraires

1 - Indications relatives à l'entreprise

Forme sociale :

Dénomination :

N° de SIRET :

Enseigne (le cas échéant) :

Nombre de salariés :

Adresse du siège social :

Adresse de l'établissement principal ou secondaire :

Numéro de téléphone de l'établissement :

Adresse mail de l'établissement :

2 – Indications relatives au représentant légal de l'établissement pour lequel la demande est formulée

Nom patronymique :

Nom d'épouse (le cas échéant) :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance (commune, dpt, pays) :

Nationalité :

Domicile :

Qualité (PDG, gérant, chef d'entreprise, propriétaire exploitant) :

Diplôme détenu :

3 – Cocher sur la liste suivante les activités pour lesquelles l’habilitation est sollicitée (Art. L2223-19 du code général des collectivités territoriales (CGCT))

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Le transport des corps avant et après mise en bière ; | <input type="checkbox"/> La gestion et l'utilisation des chambres funéraires ; |
| <input type="checkbox"/> L'organisation des obsèques ; | <input type="checkbox"/> La fourniture des corbillards et des voitures de deuil ; |
| <input type="checkbox"/> Les soins de conservation définis à l'article L. 2223-19-1 du CGCT ; | <input type="checkbox"/> La fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de la marbrerie funéraire. |
| <input type="checkbox"/> La fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires ; | |

Fait à : le :

Cachet
Signature

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

1. copie de la carte d'identité du demandeur ;
2. extrait d'immatriculation au registre du commerce de l'entreprise ;
3. justificatif attestant que la régie, l'entreprise, l'association ou l'établissement est à jour au regard des impositions de toute nature et les cotisations sociales ;
4. copie du registre du personnel, certifié conforme par le dirigeant ;
5. certificat médical d'aptitude physique datant de moins d'un an pour chaque employé ;
6. certificat médical du médecin traitant des dirigeants et indépendants ;
7. copie du permis de conduire des chauffeurs ;

Agents d'exécution de la prestation funéraire (fossoyeurs, porteurs, chauffeurs, agents d'accueil)

8. agents ne bénéficiant pas de l'expérience professionnelle : attestation de formation professionnelle de 16 heures délivrée par l'employeur (fossoyeurs, porteurs, chauffeurs) ou 40 heures (agents d'accueil) délivrée par un organisme de formation déclaré ;
9. agents bénéficiant de l'expérience professionnelle de douze mois (art. R2223-50 du CGCT) : attestation individuelle d'exercice d'une profession funéraire (annexe 1) ;

Maîtres de cérémonies, conseillers funéraires, dirigeants d'entreprises funéraires

10. agents ne bénéficiant pas de l'expérience professionnelle : diplôme de maître de cérémonie ; diplôme de conseiller funéraire (+ formation complémentaire de 42 heures pour les dirigeants d'entreprise) ;
11. agents bénéficiant de l'expérience professionnelle de douze ou vingt-quatre mois (art. R2223-50 et R2223-51 du CGCT) : attestation individuelle d'exercice d'une profession funéraire (annexe 1) ;

Thanatopracteurs

12. diplôme national de thanatopracteur ;

Véhicules

13. certificats de propriété (copie des factures d'achat) ou copies des contrats de location ;
14. copie des certificats d'immatriculation comportant la mention VASP-FG-FUNER ;
15. rapports de visite de conformité dressés moins de six mois avant la date d'expiration de l'habilitation par un organisme habilité ;

Chambre funéraire

16. copie de l'arrêté préfectoral de création (art. R2223-74 du CGCT) ;
17. attestation de conformité de la chambre funéraire aux prescriptions réglementaires délivrée par un organisme de contrôle accrédité (art. R2223-59 et D2223-87 du CGCT) ;
18. certificat de propriété ou copie du contrat de location ou copie du contrat de délégation avec la commune ;

Crématorium

19. copie de l'arrêté préfectoral de création (art. L2223-40 du CGCT) ;
20. attestation de conformité du crématorium aux prescriptions réglementaires délivrée par le directeur général de l'ARS (art. R2223-61 et D2223-109 du CGCT) ;
21. pour l'entreprise privée gestionnaire d'un crématorium, la copie du contrat de délégation avec la commune.

Documents à adresser :

-soit par courrier

à Préfecture de la Haute-Corse

Direction de la citoyenneté et des libertés publiques -

Bureau juridique et de l'accueil

Rond-Point Maréchal Leclerc

20401 BASTIA Cedex 9

-soit par courriel

à pref-funeraire@haute-corse.gouv.fr

Attestation individuelle d'exercice d'une profession funéraire

M.....
agissant en qualité de représentant légal de
.....

ATTESTE

que M..... né(e) leà
demeurant

exerce depuis le la profession funéraire de (cocher la ou les mentions concernées) :

- agent d'exécution de la prestation funéraire (en qualité de chauffeur : oui non ;
- agent qui coordonne les cérémonies ;
- agent qui accueille et renseigne les familles ;
- agent qui conclut directement avec la famille l'organisation et les conditions de la prestation funéraire ;
- responsable d'un bureau, d'une agence ou d'une succursale ;
- dirigeant d'une entreprise, d'une régie, d'une association ;
- gestionnaire d'une chambre funéraire ;
- gestionnaire d'un crématorium.

Fait à le

Cachet de l'entreprise
Signature du représentant légal

Signature du bénéficiaire de l'attestation